



**Association intercommunale Delley-Portalban & Gletterens  
pour l'agrandissement et la gestion d'infrastructures scolaires, sportives et  
culturelles - AISDPG**



---

**Assemblée des délégués du 4 mai 2017**

***Assemblée des délégués***

***Présidence*** : Bongard Serge

***Présents*** : Woernle Eap Nathalie  
Leuenberger Nicolas  
Chambettaz Edgar  
Gavillet Nicolas  
Perriard Jean-François  
Schuwey Nicolas

***Comité Directeur***

***Présents*** : Ansermet Crescence  
Collaud Marlène  
Chassot Véronique  
Cotting Philippe  
Guerry Claude-Alain  
Guinnard Sébastien  
Savoy Nicolas  
Sudan Benoît (consultant)  
. Kummli John (consultant)

***Excusé*** : Brasey Yvan (délégué)

Quorum atteint

Lieu : Salle paroissiale Gletterens, 19h00

M. Serge Bongard, président, ouvre l'assemblée en procédant aux salutations d'usage.

Conformément aux statuts de l'Association art. 11 al. 2, l'assemblée a été convoquée par le Comité de direction dans les délais légaux par convocations individuelles, insertion dans la feuille officielle du canton de Fribourg no 16 du 21 avril 2017 et par affichage aux piliers publics, selon l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 15 décembre 2016
2. Comptes de l'exercice 2016
  - 2.1 de fonctionnement
  - 2.2 des investissements
  - 2.3 rapport de l'organe de contrôle
  - 2.4 approbation
3. Avancement des travaux
4. Informations relatives aux modifications des statuts de l'association
5. Informations et divers

## **1. Approbation du procès-verbal du 15 décembre 2016**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## **2. Comptes de l'exercice 2016**

### **2.1 Fonctionnement**

Ce compte enregistre des charges s'élevant à Fr. 31'188.15.

### **2.2 Investissements**

Les dépenses sont liées à l'achat du terrain et bâtiment, à la construction en cours du bâtiment scolaire et du terrain multisports pour des charges d'élevant à Fr. 6'777'525.80.

### **2.3 Rapport de l'organe de contrôle**

M. Serge Bongard présente le rapport établi par la Fiduciaire Fiduconsult SA.

« La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de direction et la mission de la fiduciaire consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Les comptes ont été révisés en tenant compte des indications fournies et en procédant à des analyses et à des examens par sondage.

Sur la base des vérifications, la Fiduciaire atteste que les vérifications obligatoires prescrites par le Service des communes ont toutes été effectuées et sont consignées dans le formulaire officiel de vérification des comptes.

Selon l'appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions de droit public en matière de tenue des comptes communaux.

La Fiduciaire recommande d'approuver ces comptes tels qu'ils sont soumis. »

### **2.4 Approbation**

A l'unanimité, les délégués approuvent les comptes de l'exercice 2016, sans objection.

## **3. Avancement des travaux**

### **Bâtiment scolaire**

M. Nicolas Savoy informe de l'avancée des travaux, d'un léger retard engendré par la fourniture des fenêtres. Fin des travaux prévue début juillet.

Les coûts correspondent au devis général. Il n'y a pas de dépassement substantiel. Cependant, il informe que les intérêts intercalaires n'ont pas été pris en compte dans le devis général ainsi que les éléments actifs des infrastructures informatiques et la remise à niveau du câblage informatique de l'ancien bâtiment.

### **Terrain multisports**

Remise des travaux dans moins d'un mois.

M. Savoy relève l'estimation sous-évaluée annoncée lors du concours. Les coûts s'élèveront donc à plus du double que l'estimation initiale.

Dans l'attente de réponses des potentiels sponsors sollicités. Contact a déjà été pris avec Sport Toto.

Il est donc nécessaire d'augmenter la limite d'endettement et de modifier les statuts.

#### **4. Informations – modification des statuts de l'association**

Vu de la nouvelle loi scolaire, Mme Marlène Collaud informe des compétences dévolues aux conseils communaux.

Ces compétences peuvent être mandatées à l'Association scolaire, ce qui engendre une révision des statuts actuels. Ces démarches sont longues et le projet doit être soumis à la DICS.

Le Comité directeur a choisi l'option de passer les statuts à l'assemblée des délégués ainsi qu'aux assemblées communales au début de l'automne.

#### **5. Divers**

##### Engagement du concierge

M. Nicolas Savoy apporte des explications sur la procédure d'engagement du nouveau concierge, poste à 100%. Le cahier des charges comprend la gestion des infrastructures ainsi que la gestion des locations. Le choix du Comité directeur s'est en définitive porté sur une candidature spontanée.

La personne engagée prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin 2017.

En réponse à M. Jean-François Perriard, le salaire a été fixé selon l'échelle des traitements de l'Etat de Fribourg.

##### Inauguration

Fixée du 22 au 24 septembre 2017, l'inauguration est en cours d'élaboration par un groupe de travail en collaboration avec les écoles, les stés de jeunesse des deux villages et du chœur-mixte pour la bénédiction du dimanche.

La parole n'étant plus demandée, M. Serge Bongard lève l'assemblée à 19h30 en remerciant les membres présents pour leur participation.

Ainsi fait à Gletterens

La secrétaire

Magali Collaud

Au nom de l'assemblée des délégués

Le président

Serge Bongard